

Réf: Dossier 262806

## Avis de constitution

### SOCIETE « LET'S TALK COMMUNICATION »

Siège Abidjan Cocody Angré 8ème Tranche, Lot 80,  
Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 19 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LET'S TALK COMMUNICATION »

Objet : Evènementiel, production audiovisuelle. formation, édition, communication d'entreprise, cabinet de conseil, consulting, coaching, gestion de projet, création de concepts.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8ème Tranche, Lot 80, Ilot 08

Dirigeant(s) Mlle YORO GOULE LOU TCHANCIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12082 du 07/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78878/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

